



*« Sur le chemin de la nature :  
une mare, un bois, un chemin pour chaque école »*

# Labellisez un site naturel

Label créé par l'association MNE en 2006 dont les objectifs sont de :

- Promouvoir la nature ordinaire et la rendre accessible à tous.
- Permettre aux enfants de découvrir la nature à proximité de l'école.
- Préserver ces espaces de nature pour une meilleure qualité de vie.
- Former aux pratiques de gestion écologique des espaces.
- Valoriser et enrichir le patrimoine naturel de la commune.



**Mayenne Nature Environnement**  
02 43 02 97 56 / [contact@mne53.fr](mailto:contact@mne53.fr)



# Ma commune

## a un site labellisé

Un réseau départemental de plusieurs dizaines de sites dont voici quelques exemples.

### La Roche-Neuville

L'espace de loisirs de la mare est un site de 1,2 ha, comprenant des zones de prairies, des haies, un ruisseau et des mares, avec des cheminements de terre et sur bois (jalonnés de 3 panneaux réalisés avec les scolaires). 25 % des espèces de criquets et sauterelles connues en Mayenne sont présentes sur le site.

Partenaires : élus, école communale, CD53.



INAUGURÉ LE 2 JUILLET 2022

### Louverné

La Coulée verte est un site de 8 ha composé de prairies, d'un verger, d'un théâtre de verdure, de haies, d'un ruisseau, de mares de bassins et de passerelles en bois, le tout jalonné de 5 panneaux sur le thème des sens conçus avec l'aide des enfants de la commune. Présence de 27 espèces de libellules (50 % des espèces connues en Mayenne) dont une protégée.

Partenaires : élus, écoles communales.



INAUGURÉ LE 21 JUIN 2017

### Des renouvellements avec Pommerieux

Inaugurée le 15 mai 2008, la mare communale a été le premier site labellisé en Mayenne (labellisation renouvelée les 27 février 2015 et 14 janvier 2021).

Présence de 3 espèces d'amphibiens protégés (Tritons et Salamandre tachetée).

Partenaires : élus, école communale, syndicat de bassin de l'Oudon.

